CHIENS GUIDES
PARIS
pour aveugles et malvoyants

RAPPORT ANNUEL

2022

2022, une année de changements

2022 a tout d'abord été marquée par la démission de M. Romero au poste de Président qu'il occupait depuis 2014. En effet, après avoir consacré la majeure partie de sa vie à l'École, il a souhaité prendre une retraite bien méritée.

Mon engagement pour l'École a débuté en octobre 2000 lorsque j'ai accueilli mon 1er chiot, Rusty. Après quelques missions de bénévolat, j'ai intégré le Conseil d'Administration en juin 2014 en occupant les postes de Trésorière Adjointe puis de Secrétaire Générale.

Élue le 14 mars 2022 au poste de Présidente, il m'a semblé important de dresser un état des lieux, avec l'ensemble du Conseil d'Administration et en étroite collaboration avec Honorine Moreno, notre Directrice Générale, afin d'initier une réflexion sur des pistes d'amélioration de nos résultats. L'objectif principal pour nous étant d'augmenter le nombre de remises, afin de réduire le temps d'attente d'une personne déficiente visuelle pour obtenir un chien guide.

Pour atteindre cet objectif et voir à nouveau croître le nombre de remises annuelles, il était nécessaire d'avoir du personnel formé et motivé. Si nos salariés sont dévoués à notre cause, et avaient déjà accès à la formation fédérale, nous devions leur donner envie de s'engager avec nous sur le long terme. Pour cela, nous avons réorganisé l'École en nommant dès le mois de juillet deux Directeurs Techniques, un à Buc et un à Paris, sous le management direct de la Direction Générale.

Dans le même temps, un audit sur la Qualité de Vie au Travail a été réalisé avec un plan d'action mené à bien tout au long de l'année.

La conjoncture économique actuelle ne nous a malheureusement pas permis d'augmenter significativement nos revenus en 2022, bien que nous ayons pu compter cette année encore sur la générosité de nos fidèles bienfaiteurs, donateurs et partenaires. Notre équipe communication collecte n'a pourtant pas démérité en élaborant une plaquette institutionnelle, revoyant notre ligne éditoriale pour la rendre plus moderne et attractive et développant notre communication digitale. Nous avons également restructuré notre équipe partenariats, grâce à l'embauche d'une collaboratrice, secondée par un mécénat de compétences. Enfin, nous avons pu, cette année encore, compter sur le soutien sans faille de la FFAC que nous remercions chaleureusement.

Nous comptons poursuivre ce changement initié en 2022. Chers et fidèles bienfaiteurs, donateurs, partenaires, bénévoles, salariés, mécènes et amis, votre soutien constant nous permet de faire évoluer notre association pour l'adapter aux besoins des personnes aveugles ou malvoyantes. En leur nom, je vous en remercie très chaleureusement.

Frédérique Beaurain,
Présidente de L'École de Chiens Guides de Paris

Sommaire

Edito de la présidente

Notre Association en 2022

Présentation 4
Organisation 5
Les équipes salariées 5
Les équipes bénévoles 5
Ressources et financement 5

Faits marquants de l'année

Une École tournée vers l'avenir 6
Journée Portes Ouvertes du 25 septembre 2022 7

Nos actions

Le Pôle Élevage 8
- Le cheptel 8
- La production 8

Le Pôle Famille d'Accueil 10
- Le suivi des chiens de familles d'accueil 10
- Le recrutement des nouvelles familles d'accueil 11
- Les certificats et entrées en éducation 11

Le Pôle Éducation 12
Le Pôle Attribution, Suivi et Services 13
- Ses missions 13
- Réorganisation du PASS 13
- Les demandes de chiens guides 13
- Les évaluations en locomotion 14
- Les entretiens avec notre psychologue 14
- Les attributions 14
- Les bilans d'orthoptie 14
- Le suivi 15
- Les détentes 15
- La retraite 15

Les supports de nos missions

Ressources Humaines 16
Les équipes bénévoles 16
Communication 17
- Les supports de communication 17
- Le développement des actions digitales 17
- Réseaux sociaux 18
- Le développement de la présence auprès des médias 18

Ressources financières 18
- Dons issus des actions de collecte 18
- Legs 19
- Partenariats et Mécénat 19

Chiffres clés 2022 20

Rapport financier

Rapport de la trésorière 21
Compte de résultat (en euros) 23
Bilan association (en euros) 25
Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du public 27
Compte de résultat par origine et destination 28

Partenaires et remerciements 30

NOTRE ASSOCIATION EN 2022

→ Présentation

L'École de Chiens Guides de Paris, association loi 1901, reconnue d'intérêt général, a été inaugurée en 1987, à Paris, aux abords du Bois de Vincennes.

Notre mission : élever, éduquer, remettre gratuitement des chiens guides à des personnes aveugles ou malvoyantes et assurer le suivi des binômes.

Le chien guide est un compagnon qui apporte une plus grande autonomie aux personnes déficientes visuelles. Notre École propose un accompagnement personnalisé et à long terme pour chaque bénéficiaire de chien guide. Elle met en place des liens forts et stables dans la durée, basés sur le respect et le bien-être, tant humain qu'animal.

Depuis le 19 septembre 2015, notre École a ouvert le Centre d'élevage et d'éducation Jacques Bouniol à Buc dans les Yvelines (78).

L'École de Chiens Guides de Paris est membre de la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles. Nous sommes également affiliés à l'International Guide Dog Federation.

→ Organisation

L'École de Chiens Guides de Paris se compose d'un Conseil d'Administration, de membres adhérents, de bénévoles et d'une équipe de salariés.

Le Conseil d'Administration, qui se réunit tous les trimestres, est composé de membres élus pour 3 ans. Il définit les orientations stratégiques et gouverne l'Association, en étroite collaboration avec la Direction Générale.

En mars 2022, Frédérique Beaurain a été élue Présidente. Ce changement a donné lieu à une réorganisation du Conseil d'Administration et du Bureau.

Composition du Conseil d'Administration au 31/12/2022 :

Présidente : Mme Frédérique BEAURAIN

Vice-président : M. Antoine MORENO

Secrétaire générale : Mme Dominique LADEVIE

Trésorière : Mme Dominique MICHELAT

Trésorier adjoint : M. Jacques RISSE

Administrateurs/trices :
- Mme Martine ANCQUETIL
- M. Jean-François BRUNET
- M. Laurent FRYDMAN
- M. Dominique LEMAÎTRE
- M. Michel ROSSETTI (FFAC)
- M. Christophe ROUSSELLE

→ Les équipes salariées

La direction des équipes salariées est assurée par Honorine Moreno, Directrice Générale. L'équipe, composée de 43 salariés, se consacre à l'élevage, à la formation des chiens guides, à l'accompagnement de chaque personne déficiente visuelle exprimant une demande de chien guide et au suivi du binôme (maître/chien guide) formé. **Elle se structure autour de cinq Pôles :**
- Élevage
- Famille d'Accueil
- Éducation
- Attribution, services et suivi
- Fonctions support : administration, communication, recherche de fonds.

→ Les équipes bénévoles

De nombreux bénévoles sont engagés à nos côtés, en nous apportant une aide ponctuelle ou régulière : convois entre les sites, transport des chiens chez le vétérinaire, accompagnement des personnes déficientes visuelles lors des activités de détentes de leurs chiens guides, entretiens des sites, tâches administratives, tenue de stand lors de manifestations et sensibilisations du public...

Plusieurs familles se sont également engagées auprès de notre École :
- **Les familles d'accueil** qui prennent en charge les chiots chez elles de leurs 3 mois à leur entrée en éducation.
- **Les familles d'élevage** qui s'occupent de nos reproducteurs (étalons et lices).
- **Les familles relais** qui accueillent temporairement des chiots, chiens en éducation et chiens guides en activité pendant de courtes périodes.
- **Les familles de retraite** qui accueillent nos chiens guides retraités.

→ Ressources et financement

Le chien guide est remis gratuitement aux personnes déficientes visuelles qui en font la demande, **mais sa formation a un coût pour notre Association, estimé à 25 000 €**.

Association loi 1901 et reconnue d'intérêt général, l'École de Chiens Guides de Paris est habilitée à recevoir des dons, legs et assurances-vie. **Notre mission est notamment financée à 95% par la générosité du public,** et nous remercions nos donateurs, partenaires, mécènes et bienfaiteurs pour leur soutien si précieux.

Les fonds collectés permettent d'assurer :
- **L'élevage, l'éducation et le bien-être** de nos chiens tout au long de leur vie, en leur assurant également une retraite,
- **L'accueil et le suivi des personnes bénéficiaires** d'un chien guide,
- **L'accompagnement des familles bénévoles** accueillant nos chiens,
- **Le développement de l'École,** dont de nombreuses actions de communication visant à faire connaître l'Association et sa mission.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Janvier
Live Twitch
avec « Le Stream »

Février
Campagne de communication Digitale « Dominique et Ouchka » dans les rues de Paris

Mars
Changement de Présidence
élection de Mme Frédérique Beaurain

Avril
Participation de nos maîtres de chiens guides à des émissions de télévision : Dominique Dumond sur France 2 (Vivement dimanche) et Dominique Michelat sur France 3 (Vous êtes formidables)

Mai
Journée de sensibilisation
à Beaugrenelle, Paris 15e

Juin
9e Trophée de Golf
des Chiens Guides de Paris

Juillet
Nouvelle organisation
des pôles techniques de l'École

Août
Jeu de l'été sur les réseaux sociaux « Quelle race de chien guide êtes-vous ? »

Septembre
Journée Portes Ouvertes
le 25 septembre

Octobre
Adoption du **volet Risques Psycho-sociaux** du DUERP

Novembre
12 Sensibilisations faites en entreprise pendant la Semaine du handicap

Décembre
Campagne digitale
« Dominique et Ouchka »

Une École tournée vers l'avenir

L'arrivée d'une nouvelle Présidente en mars 2022 marque le début d'une ère tournée vers l'avenir et la modernité : réorganisation profonde des pôles avec la nomination de Directeurs Techniques sur chacun des sites de Paris et de Buc pour plus de transversalité, accompagnement pour une mise en conformité de nos pratiques au RGPD (Règlement général sur la protection des données), développement de nos stratégies de communication sur le digital.

En 2022, 26 chiens guides ont été remis à des personnes déficientes visuelles, leur permettant ainsi de retrouver une meilleure autonomie.

Notre Journée Portes Ouvertes, en septembre, a rencontré un franc succès et a été l'occasion de faire découvrir notre École et nos actions à près de 2000 personnes.

Rien de cela n'aurait été possible sans l'implication de nos équipes salariées et bénévoles et le soutien de nos généreux bienfaiteurs, donateurs et partenaires.

Honorine Moreno,
Directrice Générale de l'École de Chiens Guides de Paris

Journée Portes Ouvertes du 25 septembre 2022

Organisée le dernier dimanche du mois de septembre, la Journée Portes Ouvertes est l'occasion de découvrir l'École, son fonctionnement, et sa grande chaîne de solidarité. C'est un évènement festif, lors duquel salariés, bénévoles et élèves chiens guides font découvrir notre mission aux nombreux visiteurs.

Notre Journée Portes Ouvertes 2022 fut une réussite, accueillant près de 2000 visiteurs, soit le double de l'année précédente. Les restrictions sanitaires ayant été levées quelques mois avant, nous avons pu retrouver la convivialité et l'atmosphère chaleureuse qui ont toujours fait son succès.

Les nombreuses démonstrations de nos chiens guides en formation avec leurs éducateurs et le travail des jeunes chiens en familles d'accueil aux côtés de leurs moniteurs ont participé à sa réussite. L'espace avec les chiots a également été très visité, et a soulevé de nombreuses questions auxquelles l'équipe du Pôle Élevage a été ravie de répondre. Parmi les ateliers les plus demandés, nous comptons "La pièce dans le noir", immersion guidée par des personnes aveugles ou malvoyantes, "La vie dans le flou", atelier de déplacement aux côtés de notre instructeur en locomotion et de notre orthoptiste, ainsi qu'un atelier de lecture du braille.

NOS ACTIONS

→ Le Pôle Élevage

La mission du Pôle Élevage est de sélectionner les reproducteurs et de veiller au bon développement des chiots. Pour chaque « mariage », la généalogie, les caractéristiques physiques et comportementales et les aptitudes à l'apprentissage déterminent le choix des futurs parents.

L'équipe du Pôle veille à l'épanouissement des chiots et s'assure du développement de leurs facultés sensorielles jusqu'à leur départ en familles d'accueil.

Fin 2022, l'équipe était composée de **3 personnes**.

Le cheptel

Fin 2022, nous comptons **22 reproductrices** en activité :

- **15** Labradors Retrievers
- **4** Goldens Retrievers
- **3** croisés Labradors Goldens

6 de nos lices sont parties à la retraite au cours de l'année 2022 : 4 Labradors et 2 Goldens Retrievers.

Au 31 décembre 2022, **5 étalons étaient en activité** :

- **2** Labradors
- **3** Goldens retrievers

L'un de nos étalons Labrador est parti à la retraite en 2022.

La production

En 2022, 68 chiots ont été placés en famille d'accueil.

- **54** chiots sont nés au centre d'élevage de l'École de Paris par le biais de 9 portées
- **18** REF chiots sont arrivés du REF (Réseau d'Elevage Fédéral)

Un chiot Labrador est arrivé d'un élevage extérieur.

10 chiots ont été mutualisés : 8 dans des écoles dans le cadre du REF (Réseau d'Élevage Fédéral) et 2 dans une autre association.

Un chiot a été réformé pour des raisons de santé.

4 PÔLES EN COLLABORATION

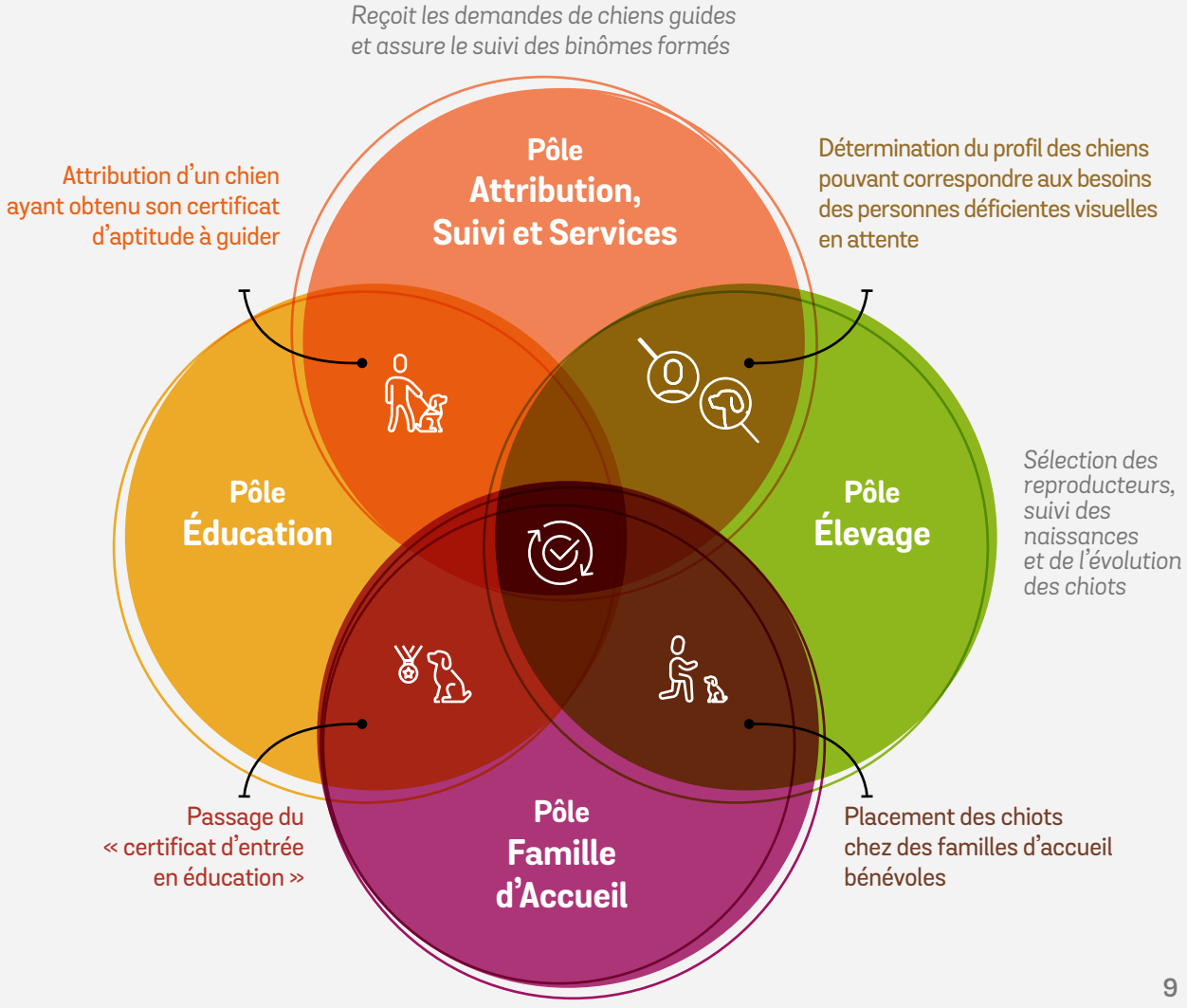

→ Le Pôle Famille d'Accueil

La mission du Pôle Famille d'Accueil est d'accompagner les chiots et les familles bénévoles jusqu'au passage du certificat d'entrée en éducation. Chaque moniteur travaille en lien étroit avec la famille en charge du chiot pour mettre en place les bases de l'apprentissage et en faire un chien serein au quotidien.

Le suivi personnalisé du jeune chien nous permet de l'évaluer sur sa capacité d'apprentissage et son équilibre émotionnel.

La famille d'accueil a la possibilité d'emmener son élève chien guide lors de tous ses déplacements personnels et professionnels. L'élève chien guide bénéficie d'un droit d'accès aux lieux ouverts au public et aux transports, tout comme les chiens guides en activité.

Pendant les neuf mois de formation du chiot en famille d'accueil, des séances de travail en groupe et des stages sont régulièrement organisés au sein de l'École.

Les chiens qui ne correspondent pas à nos demandes (évolution dans un milieu très urbanisé) peuvent être mutualisés avec les autres Écoles de Chiens Guides fédérées. Ceux qui n'ont pas les capacités pour devenir chiens guides sont réorientés vers d'autres associations de chiens d'assistance ou proposés à l'adoption.

À la fin de cette période de formation en famille d'accueil, l'élève chien guide passe son certificat d'entrée en éducation.

Au 31 décembre 2022, **le Pôle Famille d'Accueil composé de 5 personnes** est représenté sur les sites de Paris et de Buc.

Le suivi des chiens de familles d'accueil

Au 31 décembre 2022, nous comptons **77 chiens en famille d'accueil** et suivis par nos moniteurs :

55 sur Paris **22** à Buc

Le nouveau programme de suivi des binômes chiot/famille mis en place en 2021 se poursuit. Les chiots sont vus tous les 15 jours jusqu'à l'âge de 8 mois en réunion de travail, puis tous les mois en alternant stage et réunion. Ce suivi nous permet de faire un point de situation plus régulier en ce qui concerne le suivi sanitaire et comportemental des chiens ainsi que leurs apprentissages. Ainsi, les moniteurs peuvent conseiller au mieux les familles pour pallier l'apparition d'éventuelles difficultés.

Les projets réalisés en 2022

La réouverture du pôle Famille d 'Accueil à Buc nous a permis une meilleure répartition géographique des familles d'accueil suivies.

Le nouveau programme permet un meilleur suivi des binômes élève chien guide / famille et une prise en charge des chiots plus adaptée. En outre, un questionnaire de satisfaction destiné à nos familles d'accueil a été mis en place afin d'améliorer ce suivi.

Enfin, des réunions de formation pour les familles relais ont été organisées. L'objectif est de leur apporter des connaissances théoriques et pratiques pour qu'elles maintiennent les apprentissages des chiots qu'elles accueillent sur de courts séjours.

Le recrutement des nouvelles familles d'accueil

En 2022, **la procédure de recrutement des familles d'accueil a changé.**

Auparavant, toutes les familles souhaitant devenir familles d'accueil étaient invitées à une réunion d'information à l'École. Désormais, elles remplissent et nous renvoient, dans un premier temps, un questionnaire nous permettant de mieux connaître leur environnement et leurs habitudes de vie.

Si les prérequis sont réunis, les familles candidates sont conviées à une réunion d'information. À l'issue de celle-ci, les familles confirmant leur volonté de s'engager à nos côtés se verront attribuer un chiot dans les mois à venir.

Fin 2022, à Paris, **nous avons 44 familles sélectionnées en attente d'un chiot et 84 familles en attente d'une réunion d'information**. A Buc, 20 familles sélectionnées sont en attente d'un chiot et 15 familles en attente d'une réunion d'information.

Les certificats et entrées en éducation

Au cours de l'année 2022, **38 chiens ont fait leur entrée en éducation** sur les sites de Paris et de Buc. Au 31 décembre 2022, **7 chiens ont obtenu leur certificat d'entrée en éducation** et sont prêts à commencer leur formation.

Les réformes

Les chiens n'ayant pas les capacités pour devenir chiens guides sont réformés puis, en fonction de leurs aptitudes, réorientés vers une autre association de chiens d'assistance, ou proposés à l'adoption. **En 2022, 40 chiens ont été réformés durant leur placement en famille d'accueil.**

→ Le Pôle Éducation

La mission du Pôle Éducation s'articule autour de trois grands axes :

1. **La prise en charge** des élèves chiens guides ayant obtenu leur certificat d'entrée en éducation,
2. **Leur éducation** pendant six mois pour leur enseigner le guidage,
3. **Leur remise gratuite** à des personnes aveugles ou malvoyantes lors de stages personnalisés, et l'assurance du bon fonctionnement du binôme maître/chien guide la première année.

Nous mettons en place une méthode d'éducation basée sur le jeu afin que le chien apprenne avec plaisir.

Chaque éducateur a trois chiens à charge et leur enseigne une cinquantaine d'ordres. Nous faisons naître une relation de complicité, d'écoute et de bienveillance avec chacun de nos chiens, qui perdurera par la suite une fois le chien remis à son maître déficient visuel.

Lorsque l'attribution du chien est effectuée et le certificat d'aptitude à guider est obtenu, le stage de remise peut débuter. Durant 3 semaines, à l'École puis à domicile, l'éducateur donne à chaque maître les clés de compréhension de son chien guide afin que le binôme formé puisse acquérir l'autonomie nécessaire à son déplacement.

En 2022, deux équipes travaillent en parallèle à l'éducation, l'une à Buc, l'autre à Paris, chacune sous la responsabilité de leur Directeur Technique.

Buc	Paris
5 personnes	6 personnes
+4 personnes pour la gestion du chenil	+4 personnes pour la gestion du chenil

En 2022, **les équipes ont pris en charge 34 chiens.**

26 ont été remis dont 3 double remises	9 ont dû être réformés

17 sessions de stages de remise ont été assurées dans l'année (9 à Paris et 8 à Buc). L'organisation de sessions de stages collectifs de remise a été privilégiée dès que cela a été possible.

→ Le Pôle Attribution, Suivi et Services (PASS)

Ses missions

Elles s'articulent autour de trois axes :

1 **L'étude des demandes de chiens guides :** la personne déficiente visuelle est reçue par l'équipe pluridisciplinaire du Pôle (éducateur, technicien, instructeur en locomotion, psychologue et orthoptiste). Ensemble, ils cernent les motivations, les potentiels et les besoins de chaque personne. En effet, pour bénéficier d'un chien guide, l'École demande un certain nombre de prérequis. Parmi eux, sont retrouvés l'aptitude à se situer dans son environnement, et la capacité à veiller au bien-être de son chien.

2 **La mise en place du suivi des binômes en activité,** en leur offrant des formations, un accompagnement personnalisé et des services adaptés tout au long de leur « vie à deux ».

3 **L'accompagnement des maîtres** vers la mise à la retraite de leur chien guide.

Réorganisation du PASS

Au 1er juillet 2022, le Pôle a connu une réorganisation.

Désormais, le Directeur Technique de Paris est responsable de ce service, composé d'éducateurs de chiens guides, d'un instructeur en locomotion, de deux techniciens et d'un moniteur chargé des détentes.

Trois vacataires ajoutent leurs compétences au Pôle : une psychologue, une orthoptiste et un instructeur en locomotion. Depuis 2021, l'École bénéficie également de l'accompagnement d'un médecin référent.

Les demandes de chiens guides

En 2022, nous avons reçu, **62 demandes de chiens guides**, dont 36 pour un premier chien et 26 pour un renouvellement.

Les projets réalisés en 2022

Mise en œuvre d'un nouveau processus d'évaluation des demandes de chien guide avec la tenue mensuelle d'un comité d'étude des demandes.

Utilisation de deux outils construits les années précédentes : le référentiel d'attribution et le livret d'accueil pour les personnes déficientes visuelles ayant demandé un chien guide.

Création d'un questionnaire de satisfaction à destination des demandeurs de chiens guides.

Implication active des éducateurs des deux sites dans l'étude des demandes.

Création d'un référentiel de retraite de nos chiens guides.

Valorisation de la mutualisation des demandes de chiens guides avec les autres Écoles de la FFAC.

Sur ces 62 demandes, **52 semblaient présenter les prérequis** à l'obtention d'un chien guide et ont donc été étudiées.

Au 31 décembre 2022, **43 demandeurs de chiens guides sont prêts à se voir attribuer un chien.**

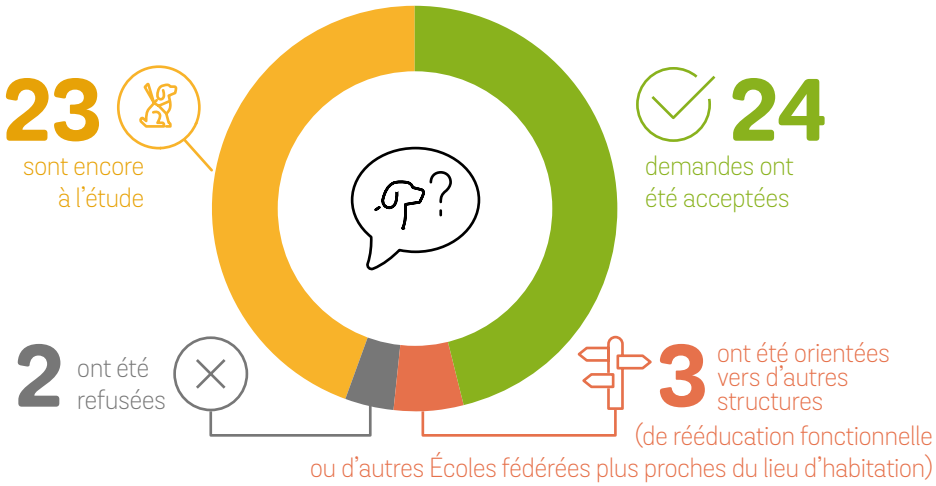

Les évaluations en locomotion

En 2022, **92 personnes ont bénéficié d'un rendez-vous avec notre instructeur de locomotion,** ce qui reste stable par rapport à l'année dernière.

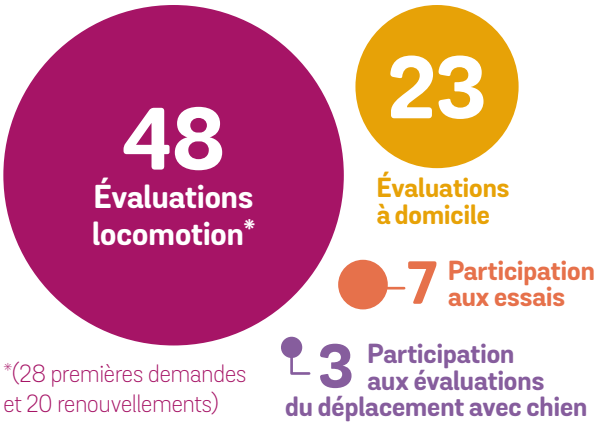

*(28 premières demandes et 20 renouvellements)

81 d'entre elles ont été reçues dans le cadre de l'évaluation de leur demande de chiens guides (46 pour une première demande et 35 pour un renouvellement). 11 maîtres de chiens guides en activité ont également bénéficié de séances de locomotion dans le cadre du suivi du binôme.

En 2022, **153 séances de rééducation ont été effectuées,** 63 dans le cadre d'une première demande (18 personnes), 69 dans le cadre d'un renouvellement (21 personnes) et 21 dans le cadre du suivi (11 personnes). Les demandeurs ont suivi en moyenne 3 séances de rééducation en 2022, chiffre constant sur les 6 dernières années.

Les bilans d'orthoptie

La mission de l'orthoptiste est de réaliser un bilan d'orthoptie de certains demandeurs de chien guide, d'éventuellement les orienter vers un autre professionnel et de répondre à leurs questions. Aucune rééducation n'est faite à l'École.

20 bilans ont été effectués en 2022, tout comme en 2021.

Les entretiens avec notre psychologue

Notre psychologue reçoit en entretien les personnes qui font une demande de chien guide.

En 2022, on constate une augmentation du nombre d'entretiens, puisque toutes les personnes faisant une demande de renouvellement sont désormais également reçues par notre psychologue, ce qui n'était pas le cas en 2021.

Sur l'année, **47 entretiens ont eu lieu :**

Les attributions

26 chiens ont été remis cette année :

- 5 à Paris, 17 en région parisienne et 4 en province.
- 5 pour un premier chien, 21 pour un renouvellement.

Les demandes de renouvellement ont été priorisées cette année, ce qui implique un délai plus important pour les personnes en attente de leur premier chien (en moyenne de 2 ans et 10 mois).

Les personnes en renouvellement ont attendu en moyenne 17 mois depuis la formulation de leur demande. Le temps d'attente sans chien (chien retraité, réformé ou décédé) est de 7 mois. Cette durée reflète une situation contrastée, certaines personnes n'ont eu que très peu de temps d'attente entre leurs deux chiens, tandis que d'autres ont eu plus d'un an de transition.

Le suivi

Depuis la réorganisation du PASS en juillet 2022, une éducatrice expérimentée assure le suivi des binômes jusqu'aux 8 ans du chien guide.

Au 1er janvier 2022, il y avait 227 binômes en activité et à la fin de l'année 219 binômes actifs. Le nombre de chiens cessant de travailler est encore supérieur au nombre de chiens remis. Cette tendance s'observe depuis 2017.

110 suivis réguliers ont été effectués au cours de cette année.

Le suivi d'un chien guide parisien a été confié à une autre école fédérée. Le suivi de 3 chiens guides d'autres écoles fédérées a été confié à l'École de Paris.

Les détentes

Soucieuse du bien-être et de l'équilibre de ses chiens guides en activité, l'École demande à tous les maîtres d'organiser un moment de détente, au moins une fois par semaine, pour que les chiens puissent, en liberté, courir,

jouer, renifler et retrouver des congénères dans un milieu verdoyant. Cet engagement est inscrit au contrat de remise de nos chiens guides.

Afin de permettre à tous les maîtres de détendre leurs chiens guides, l'École a un service dédié à l'organisation des détentes où des bénévoles accompagnent les binômes et assurent leur sécurité lors de balades notamment dans le Bois de Vincennes. Ces détentes sont collectives ou individuelles et ont lieu du lundi au samedi.

En 2022, **6 détentes collectives et 22 détentes individuelles ont été organisées par semaine.** Elles ont réuni respectivement 39 et 22 maîtres de chiens guides. Ainsi toutes les semaines, 61 binômes ont profité de ce service grâce à une centaine de bénévoles.

En 2022, **40 nouvelles personnes bénévoles ont été formées à accompagner les binômes lors de ces détentes.**

La retraite

Lorsque le chien guide entre dans sa 8e année, un bilan de santé et une évaluation de ses aptitudes au guidage vont déterminer sa date de départ à la retraite. Parallèlement, le maître entame sa demande de renouvellement de chien guide. Vers ses 10 ans, toujours suivi par l'École, le chien arrête sa mission de guidage et vivra avec son maître ou auprès d'une famille de retraite bénévole, dans un environnement adapté à ses besoins pour bénéficier d'une belle retraite.

En 2022, **24 chiens guides ont été mis à la retraite :**

- **13** restent chez leurs maîtres
- **3** chez des proches de leurs maîtres (amis ou famille)
- **8** chez des familles de retraite bénévoles

Ainsi, fin 2022, **67 chiens à la retraite sont suivis par l'École.**

En 2022, l'âge moyen de départ à la retraite de nos chiens est de 10 ans et demi. 11 chiens sont partis après leurs 11 ans et 7 chiens sont partis avant leurs 10 ans pour des raisons de santé ou comportementales.

L'âge de décès moyen de nos chiens guides est de 12 ans et demi, chiffre similaire à celui de 2021.

→ Ressources Humaines

En 2022, il y a eu **14 nouvelles embauches**, donnée en très légère hausse par rapport à 2021, qui a comptabilisé 12 embauches. Le chiffre de sortie du personnel reste également stable, avec un total de 12 sorties en 2022, contre 13 en 2021.

L'effectif de l'Association évolue à la hausse. Au 31 décembre 2022, il est de 42,30 ETP (équivalent temps plein) contre 37,19 ETP au 31 décembre 2021.

De nombreux projets ont été menés, afin d'améliorer l'efficacité des Pôles, la transversalité des missions et de favoriser la Qualité de Vie au Travail.

Parmi eux, nous retrouvons une **nouvelle organisation des Pôles** avec la mise en place d'une Direction Technique sur chacun des sites de l'Association (Paris et Buc), une **démarche QVT** (Qualité de Vie au Travail) menée tout au long de l'année 2022 avec la rédaction du volet **RPS** (Risques Psycho-Sociaux) du **DUERP** (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) et la possibilité pour les salariés de suivre de **nombreuses formations** en fonction de leurs besoins (management, premiers secours canins, prévention et secours civiques, ACACED).

Enfin, en 2022, une salariée suit la deuxième année de moniteur auprès de l'AFH2A (organisme de formation de la FFAC), deux sont en 1re année de formation d'éducateur et un est en 2e année de formation d'éducateur.

→ Les équipes bénévoles

L'Association repose sur une belle chaîne de solidarité dont les bénévoles sont l'un des maillons indispensables.

En 2022, **plus de 200 bénévoles ont apporté leur aide et leur soutien au quotidien :** familles d'accueil, familles d'élevage, familles relais, membres du Conseil d'Administration, Ambassadeurs, bénévoles convois, détentes, entretiens des sites, bricolage, administratifs... Engagés au côté des collaborateurs de l'Association, ils ont eu à cœur d'apporter leurs expériences, leurs compétences et leur bonne humeur pour la réalisation de nos missions.

→ Communication

En 2022, la communication de l'École s'est articulée autour de trois grands axes :

La refonte des supports de communication

Le développement des actions digitales

Le développement de certaines actions médias

Les supports de communication

Affiches, kakémonos, bâches et plaquette institutionnelle ont été créés ou actualisés, afin d'assurer une meilleure visibilité de l'École sur les évènements extérieurs.

Le développement des actions digitales

Cette année, l'équipe communication a créé de nouveaux outils et un cycle relationnel qui ont permis à l'Association de se développer sur ce canal afin d'être encore plus visible. Pour ce faire, nous nous sommes dotés d'un outil de routage, administré en interne.

Ainsi, des actions visant à collecter de nouvelles adresses mail (leads) ont été menées tout au long de l'année, en veillant au respect des règles RGPD et du consentement de la personne. **Sur l'ensemble de l'année 2022 nous avons récolté 5743 leads**.

La création d'une maquette de newsletter accessible a également été une priorité. Quatre newsletters ont ainsi été envoyées en 2022, relayant les actualités principales de l'École.

Les actions entreprises sur le digital ont porté leurs fruits en 2022.

Elles ont non seulement contribué à l'**augmentation du nombre de visiteurs total sur notre site internet (+22,45%)**, mais surtout à l'arrivée de nouveaux utilisateurs (+21,59%). Il est à noter que 4,96% de ces derniers sont issus du cycle relationnel mis en place (0,66% en 2021, avant cette nouveauté).

Ainsi, la part des nouveaux visiteurs sur le site internet est de 89% en 2022 contre 86% en 2021.

Réseaux sociaux

Nous terminons l'année avec une **progression notable du nombre d'abonnés** sur les différents réseaux par rapport à 2021.

6981
followers
(+12,4%)

4124
followers
(+13,4%)

1468
abonnés
(+39%)

Le développement de la présence auprès des médias

L'année 2022 a également été marquée par plusieurs campagnes de communication permettant d'asseoir l'image de l'École auprès du Bassin Parisien et de bénéficier de moyens de communication ayant un impact sur la collecte.

En février, la **diffusion de la vidéo Dominique et Ouchka**, issue de la campagne web, a été mise en place sous forme d'un clip de 19 secondes passant en continu sur un camion circulant dans les rues les plus fréquentées de Paris.

Continuant sur notre lancée de 2021, nous avons cette année bénéficié de **plusieurs reportages**, notamment sur le digital comme Le Stream, mais aussi à la télévision avec les émissions William à Midi sur C8, Portrait de bénévole sur TF1 et sur le web avec le reportage de BFM TV.

Nous avons également pris la parole à la radio par le biais d'interviews sur Nostalgie, Radio Sensation.

Un spot radio de 25 secondes a été créé afin de faire connaître l'École en invitant les auditeurs à se rendre sur le site internet et à les inciter au don.

Ce spot a été gracieusement diffusé grâce à NRJ group sur Chérie FM (24 diffusions) et Nostalgie (30 diffusions) en Île-de-France du 26 au 31 décembre 2022, durant la campagne digitale de fin d'année.

→ Ressources financières

Dons issus des actions de collecte

Dans un contexte économique difficile, le plan d'actions mis en place courant 2021 pour augmenter les ressources nettes issues de la collecte a été poursuivi en 2022.

Un nouveau « cycle relationnel » a été mis en place sur le digital, comprenant une newsletter et des appels à dons, offrant aux donateurs et sympathisants la possibilité de faire un don en ligne. Le montant des dons en ligne représente 19% du montant total des dons de l'année 2022.

Ceci a largement contribué, avec la campagne digitale de fin d'année, à la hausse des dons en ligne en 2022, portant la collecte digitale à 142 000 € en fin d'année.

La possibilité de développer les dons réguliers a été offerte sur chaque appel à don papier, afin d'augmenter la part de don en prélèvement automatique, ressource plus pérenne pour l'Association. **En 2022, les dons en prélèvements automatiques ont augmenté de 10 000 €**.

Les résultats de la collecte brute de la prospection 2022 ont été impactés par la diminution du volume de fichiers d'échanges entre associations et très probablement par le contexte socio-économique : inflation, baisse des dons aux associations en faveur d'autres causes telles que le soutien aux victimes de la guerre en Ukraine.

Au total, avec un montant de **752 000 €**, on observe une augmentation de la collecte brute, par rapport à 2021 en comparant les postes dons à périmètre équivalent.

Legs

Au cours de l'année 2022, l'Association a perçu des legs en brut d'une valeur cumulée de 924 503 € et une valeur cumulée de 237 102 € d'assurances-vie, soit un total de **1 161 605 €**.

L'exercice global legs en brut et assurances-vie est en baisse par rapport aux 1 930 383 € cumulés de l'année 2021.

Le détail chiffré de ce résultat est développé dans le rapport financier de l'exercice 2022.

En 2022, 21 demandes d'informations sur les legs ont été traitées.

Partenariats et Mécénat

L'équipe s'est étoffée d'une chargée de partenariats et mécénat en janvier 2022 et de la présence d'une personne en mécénat de compétences depuis juin.

Le mécénat, soutien caritatif de grande valeur, nous a permis de rassembler **103 316 €** en 2022. Il s'agit d'une ressource précieuse et d'un lien entretenu par l'équipe Partenariats et Mécénat sur l'ensemble de l'année 2022.

14
sensibilisations réalisées dans les établissements scolaires, permettant de collecter **13 154 € de dons**

25
sensibilisations réalisées dans les entreprises, rapportant à l'Association **4 836 € de dons**

16
rencontres avec des partenaires ou des mécènes

16
représentations de l'École lors de forums ou de salons, pour un total de **1 801 € de dons**

1
Trophée des Chiens Guides, tournoi de golf, a permis de recueillir **13 920 € de dons**

12
actions envers les clubs services ont permis de récolter **70 712 €**

CHIFFRES CLÉS 2022

+ 1100
demandes satisfaites
depuis notre création

+ 50
naissances
de chiots

+ 70
élèves chiens guides
placés en familles d'accueil

26
chiens remis

+220
binômes maître/chien guide
suivis

24
chiens guides
mis à la retraite

+ 40
salariés

+ 200
bénévoles

RAPPORT FINANCIER

→ Rapport de la trésorière

L'Ecole de Chiens Guides de Paris est confrontée depuis ces dernières années à des difficultés qui perdurent. Les enjeux liés à la collecte de fonds, à la promotion des legs et à l'essor des nouvelles technologies n'avaient pas été appréhendés à leur juste mesure.

Un virage a été pris en 2022 pour rattraper ce retard, ce qui demande un investissement important, tant sur les aspects financiers, qu'humains.

En 2022, le total des charges s'élève à 3 754 901,57 € tandis que le total des produits s'établit à 3 572 995,47 €.

Les principaux éléments d'analyse de l'année :

- **L'embauche d'une chargée de partenariat et mécénat** travaillant en collaboration avec une personne en mécénat de compétence,
- **La poursuite de l'activité de notre chargée de libéralités** avec le développement des relations testateurs et la mise en place d'une promotion locale des legs,
- **La refonte des outils de communication** et développement de notre stratégie digitale,
- **La poursuite de notre plan d'action** mis en place en 2021 en vue d'augmenter les ressources nettes de la collecte.

Les produits :

- **Les cotisations :** Nous constatons une baisse du nombre d'adhérents en 2022 (– 23 par rapport à 2021).
- **Les ventes de biens et services :** les ventes de goodies de la boutique solidaire sont en augmentation, l'Ecole ayant effectué plus de sensibilisations et de manifestations non commerciales qu'en 2021.
- **Les ventes de prestations de services** proviennent principalement d'un partenariat renouvelé annuellement avec la Caisse des dépôts et consignation, de cessions de chiots réformés et de la facturation des prestations de sensibilisation auprès de certaines entreprises qui privilégient les factures aux dons (+,6,9K€).
- **Les concours publics et subvention d'exploitation** se composent principalement de la subvention en provenance de la Mairie de Paris (– 3K€), de Mairies d'Île-de-France (+ 3,3K€), de la Région Île-de-France (+3,5K€) et de la subvention versée pour l'accueil d'une apprentie (+5K€).
- **La diminution des legs, donations et assurances-vie** a été en partie compensée par les ventes de biens et de prestations de

service ainsi que par les ressources provenant du mécénat.

- **Contributions financières :** la FFAC nous a octroyé une somme supplémentaire de 500K€, ce qui porte à 1 100 K€ sa contribution au titre de la subvention de fonctionnement. Précision étant faite qu'en 2022, le montant de 99 039€ représentant la participation de la FFAC pour l'envoi des collaborateurs de l'Ecole en formation fédérale est compris dans la somme de 1 199 039 €. En 2021, un montant de 152 617 €, au titre de cette participation avait été affecté dans les transferts de charges.

Les charges

Globalement, malgré une situation économique délicate en 2022, les coûts ont été maîtrisés.

- **Les achats de marchandises** correspondent aux achats pour la boutique solidaire et pour la Journée Portes Ouvertes.
- **La variation des stocks** se compose principalement de goodies achetés en fin d'année, stockés mais non encore vendus au 31 décembre 2022.
- **Les frais relatifs aux chiens** (nourriture, vétérinaire) et les frais de carburant, électricité, eau et gaz ont augmenté.
- **Il n'y a pas eu d'achat de chiots en 2022**.
- **Les honoraires** versés à des prestataires ont diminué.
- **Concernant les impôts et taxes,** la variation s'explique par une diminution de la taxe d'habitation mais une augmentation de l'AGEFIPH et des taxes foncières.
- **Les salaires et traitements :** de nouveaux collaborateurs ont intégré l'Ecole en cours de l'année 2021 en vue d'étoffer les équipes techniques, leurs salaires ont donc été comptabilisés intégralement sur 13 mois en 2022.

Conclusion

Si la conjoncture économique actuelle ne nous a malheureusement pas permis d'augmenter significativement nos ressources en 2022, nos charges restent maîtrisées.

La confiance renouvelée de la FFAC à l'égard de l'École de Chiens Guides de Paris et de ses nouvelles orientations nous a permis de poursuivre notre mission en 2022 auprès des personnes aveugles ou malvoyantes. **La maitrise des coûts constatée en 2022 et les nombreuses actions de recherche de fonds en cours, nous permettent d'aborder 2023 plus sereinement.**

Dominique Michelat
Trésorière

→ Compte de résultat (en euros)

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
	Total	*Total*		
Produits d'exploitation				
Cotisations	2 500,00	2 960,00	-460	-15,54
Ventes de biens et services				
• Ventes de biens	31 878,47	13 524,90	18 354	135,70
– dont ventes de dons en nature				
• Ventes de prestations de services	64 758,16	54 005,00	10 753	19,91
– dont parrainages	25 000,00	30 000,00	- 5 000	-16,67
Produits de tiers financeurs				
• Concours publics et subventions d'exploitation	142 649,88	133 380,00	9 270	6,95
• Versements des fondateurs ou consommations/ dotation consomptible				
• Ressources liées à la générosité du plublic				
– Dons manuels	822 915,71	824 460,91	- 1 545	-0,19
– Mécénats	103 316,00	7 000,00	96 316	N/S
– Legs, donations et assurances-vie	999 029,80	1 474 847,72	- 475 818	-32,26
• Contributions financières	1 199 039,38	800 000,00	399 039	49,88
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	42 032,92	296 867,53	- 254 835	-85,84
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	17 389,34	136,17	17 353	126,70
Total des produits d'exploitation (I)	*3 425 509,66*	*3 607 182,23*	*- 181 673*	*-5,04*
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	10 859,65	3 760,20	7 099	188,81
Variations stocks	-3 820,00	15 217,00	- 19 037	-125,10
Autres achats et charges externes	1 359 309,73	1 338 452,74	20 857	1,56
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	31 723,80	32 336,17	-612	-1,89
Salaires et traitements	1 444 443,93	1 290 767,64	153 676	11,91
Charges sociales	616 896,89	615 027,23	1 870	0,30
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	280 068,17	293 551,08	- 13 483	-4,59
Dotations aux provisions	11 199,00	26 729,71	- 15 531	-58,10
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	278,92	6 143,52	- 5 865	-95,46
Total des charges d'exploitation (II)	*3 750 960,09*	*3 621 985,29*	*128 975*	*3,56*
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	***-325 450,43***	***-14 803,06***	***- 310 647***	***N/S***
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	2 080,72	19 740,02	- 17 659	-89,46
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	*2 080,72*	*19 740,02*	*- 17 659*	*-89,46*

Compte de résultat (en euros) suite

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
	Total	*Total*		
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 099,42		2 099	N/S
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (IV)	*2 099,42*		*2 099*	*N/S*
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	*–18,70*	*19 740,02*	*– 19 759*	*–100,09*
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	*–325 469,13*	*4 936,96*	*– 330 406*	*N/S*
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		387,38	–387	–100
Sur opérations en capital	145 405,09	141 780,44	3 625	2,56
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	*145 405,09*	*142 167,82*	*3 237*	*2,28*
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	1 842,06	46 103,59	– 44 262	–96,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	*1 842,06*	*46 103,59*	*– 44 262*	*–96,00*
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V – VI)	*143 563,03*	*96 064,23*	*47 499*	*49,44*
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	3 572 995,47	3 769 090,07	– 196 095	–5,20
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 754 901,57	3 668 088,88	86 813	2,37
EXCEDENT OU DEFICIT	*–181 906,10*	*101 001,19*	*– 282 907*	*–280,10*
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
• Dons en nature	151 799,33	141 365,00	10 434	7,38
• Prestations en nature	262 048,80	113 642,00	148 407	130,59
• Bénévolats	1 864 876,00	1 343 611,00	521 265	38,80
Total	*2 278 724,13*	*1 598 618,00*	*680 106*	*42,54*
Charges				
• Secours en nature				
• Mise à disposition gratuite de biens et services	151 799,33	141 365,00	10 434	7,38
• Prestations	262 048,80	113 642,00	148 407	130,59
• Personnel bénévole	1 864 876,00	1 343 611,00	521 265	38,80
Total	*2 278 724,13*	*1 598 618,00*	*680 106*	*42,54*

→ Bilan association (en euros)

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	39 360,08	33 286,74	6 073,34	4 600,00	1 473
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours	25 056,00		25 056,00		25 056
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	60 000,00		60 000,00	60 000,00	
Constructions	4 005 543,61	1 425 082,72	2 580 460,89	2 773 453,11	– 192 992
Installations techniques, matériel et outillage industriels	63 714,82	52 557,79	11 157,03	15 192,56	– 4 036
Autres immobilisations corporelles	2 230 914,86	1 712 241,35	518 673,51	578 323,45	– 59 650
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 268 277,86		1 268 277,86	1 159 117,48	109 160
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres				1 296,70	– 1 297
TOTAL (I)	*7 692 867,23*	*3 223 168,60*	*4 469 698,63*	*4 591 983,30*	*– 122 285*
Actif circulant					
Stocks et en-cours	13 121,00		13 121,00	9 301,00	3 820
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
• Créances clients, usagers et comptes rattachés	32 900,00		32 900,00	14 208,40	18 692
• Créances reçues par legs ou donations	117 336,29		117 336,29	101 535,05	15 801
• Autres	155 688,31		155 688,31	358 051,18	– 202 363
Valeurs mobilières de placement	296 474,33		296 474,33	297 102,66	– 628
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 352 280,84		1 352 280,84	1 309 666,43	42 614
Charges constatées d'avance	10 734,24		10 734,24	13 571,15	– 2 837
TOTAL (II)	*1 978 535,01*		*1 978 535,01*	*2 103 435,87*	*– 124 901*
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	*9 671 402,24*	*3 223 168,60*	*6 448 233,64*	*6 695 419,17*	*– 247 186*

Passif page suivante

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
• Fonds propres statutaires	742 865,10	742 865,10	
• Fonds propres complémentaires	746 575,55		746 576
Fonds propres avec droit de reprise			
• Fonds statutaires			
• Fonds propres complémentaires			
Réserves			
• Réserves statutaires ou contractuelles			
• Réserves pour projet de l'entité	1 779 410,82	1 779 410,82	
• Autres			
Report à nouveau	–258 067,33	–359 068,52	101 001
Excédent ou déficit de l'exercice	–181 906,10	101 001,19	– 282 907
Situation nette (sous total)	2 828 878,04	2 264 208,59	564 669
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement	1 566 565,00	2 458 545,64	– 891 981
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	*4 395 443,04*	*4 722 754,23*	*– 327 311*
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 385 614,15	1 260 652,53	124 962
Fonds dédiés			
TOTAL (II)	*1 385 614,15*	*1 260 652,53*	*124 962*
Provisions			
Provisions pour risques	26 729,71	26 729,71	
Provisions pour charges	42 826,00	31 627,00	11 199
TOTAL (III)	*69 555,71*	*58 356,71*	*11 199*
Dettes			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248 559,79	342 466,34	– 93 907
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	349 060,95	309 256,85	39 804
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		1 932,51	– 1 933
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	597 620,74	653 655,70	– 56 035
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	*6 448 233,64*	*6 695 419,17*	*– 247 186*
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
• acceptés par les organes statutairement compétents			
• autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

→ Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du public (en euros)

Loi n°91-772 du 7 Août 1991

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES			1. RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie	2 500,00	2 960,00
– Actions réalisées par l'organisme	1 167 756,81	1 261 346,05	1.2. Dons, legs et mécénats		
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0,00	1 784,89	– Dons manuels	822 915,71	824 460,91
1.2. Réalisées à l'étranger			– Legs, donations et assurances-vie	999 029,80	1 474 847,72
– Actions réalisées par l'organisme		0,00	– Mécénats	103 316,00	7 000,00
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		0,00	1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		0,00
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	681 870,00	726 528,46			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		0,00			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	72 092,44	556 544,23			
TOTAL DES EMPLOIS	*1 921 719,24*	*2 546 203,64*	*TOTAL DES RESSOURCES*	*1 927 761,51*	*2 309 268,63*
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	6 042	16 686,87	2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		0,00
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0,00	253 621,88
TOTAL	*1 927 761,51*	*2 562 890,51*	*TOTAL*	*1 927 761,51*	*2 562 890,51*

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
(+) Excédent ou (–) insuffisance de la générosité du public	0,00	-253 621,88
(–) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité dupublic de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021		EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE	1 921 719,24	2 546 203,64	RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 927 761,51	2 309 268,63
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	2 031 666,33	1 484 976,48	Bénévolat	1 864 876,00	1 343 611,48
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature	25 425,33	
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	247 057,80	113 642,00			
TOTAL	*4 200 443,37*	*4 144 822,12*	*TOTAL*	*3 818 062,84*	*3 652 880,11*

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2022
FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	
(–) Utilisation	
(+) Report	
FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	0,00

→ Compte de résultat par origine et destination

A–PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	2 500,00	2 500,00	2 960,00	2 960,00
1.2 Dons, legs et mécénat				
– Dons manuels	822 915,71	822 915,71	824 460,91	824 460,91
– Legs, donations et assurances–vie	999 029,80	999 029,80	1 474 847,72	1 474 847,72
– Mécénat	103 316,00	103 316,00	7 000,00	7 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0,00		0,00	
2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	0,00		0,00	
2.2 Parrainage des entreprises	25 000,00		30 000,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 199 039,38		800 000,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	133 139,61		284 652,61	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	288 055,00		275 160,44	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0,00		70 008,39	
5. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	*3 572 995,50*	*1 927 761,51*	*3 769 090,07*	*2 309 268,63*

CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
– Actions réalisées par l'organisme	2 164 370,32	1 167 756,81	2 020 476,10	1 261 346,05
– Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	6 368,20		2 859,11	1 784,89
1.2 Réalisées à l'étranger				
– Actions réalisées par l'organisme			0,00	
– Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			0,00	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	702 696,82	681 870,00	726 528,46	726 528,46
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			0,00	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	870 267,25	72 092,44	891 495,50	556 544,23
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	11 199,00	6 042,27	26 729,71	16 686,87
5. IMPOT SUR LES BENEFICES			0,00	
6. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL	*3 754 901,60*	*1 927 761,51*	*3 668 088,88*	*2 562 890,51*
EXCEDENT OU DEFICIT	*–181 906,10*	*0,00*	*101 001,19*	*–253 621,88*

B–CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
– Bénévolat	1 864 876,00	1 864 876,00	1 343 611,48	1 343 611,48
– Prestations en nature			0,00	
– Dons en nature	25 425,33	25 425,33	0,00	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	247 057,80		113642,00	
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
– Prestation en nature			0,00	
– Dons en nature	141 365,00		141 365,00	
TOTAL	*2 278 724,13*	*1 890 301,33*	*1 598 618,48*	*1 343 611,48*
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
– Réalisées en France	2 031 666,33	1 890 301,33	1 484 976,48	1 343 611,48
– Réalisées à l'étranger			0,00	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			0,00	
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	247 057,80		113 642,00	
TOTAL	*2 278 724,13*	*1 890 301,33*	*1 598 618,48*	*1 343 611,48*

PARTENAIRES ET REMERCIEMENTS

Nous remercions très chaleureusement tous ceux qui se sont engagés à nos côtés en 2022, bienfaiteurs, donateurs, bénévoles, ainsi que nos partenaires principaux :

→ Associations

Les chiens guides d'aveugles

→ Fondations

Fondation d'entreprise gecina

Fondation de France

Fondation Valentin Haüy
Avec les aveugles et les malvoyants

→ Départements

Essonne Terre d'avenirs

hauts-de-seine Le département

Val de Marne Le département

→ Organismes de Santé

L'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

CRAMIF
Assurance Maladie d'Ile-de-France

msa santé famille retraite services

→ Mairies

IVRY S/SEINE

MAIRIE Arcueil

Ville de BUC

VILLE DE VINCENNES

PARIS

12e Paris

MONTIGNY LE BRETONNEUX

SAINT-MANDÉ CRESCO ET FLORESCO

VILLE DE CACHAN

VERSAILLES

→ Entreprises

vivrefm

NOSTALGIE

essilor

StL

BANQUE DE FRANCE

Caisse des Dépôts GROUPE

BNP PARIBAS

LA BANQUE POSTALE

LA POSTE

moustaches LE COMPTOIR DES CHIENS ET CHATS

OPÉRA NATIONAL DE PARIS

PARC ZOOLOGIQUE DE PARIS

VINCI

ENEDIS

Animalis les animaux à vivre et à aimer

Golf Stars Le moteur de recherche du golf français

CHIENS GUIDES
PARIS
pour aveugles et malvoyants

École de Chiens Guides de Paris
105 avenue de Saint-Maurice
75012 Paris

Centre d'Élevage et d'Éducation Jacques Bouniol
116 rue Antoine de Saint-Exupéry
78530 Buc

Tél : 01 43 65 64 67
info.communication@chiensguidesparis.fr
www.chiensguidesparis.fr

Coordination et réalisation :
Françoise Lecordier, Annaëlle Rey-Herme, Laura Meynier, Honorine Moreno

Responsable de la publication : Frédérique Beaurain

Crédits photos :
Alessio Andronico, Arthur Minot, Jean Pierre Yin, École de Chiens Guides de Paris

Conception Graphique : marie-graphiste.com

Impression : Publi Routage Diffusion

Édité par L'Ecole de Chiens Guides de Paris
Juin 2023